

**Points de discussion –  
Consultation publique dans le cadre de l'Examen de la politique de défense du Canada  
Table ronde à Edmonton, le 4 juin 2016**

Je vous remercie de m'avoir invité à contribuer à cette table ronde sur l'avenir de la politique de défense du Canada. Il n'y a pas à douter que l'époque actuelle comporte des défis de taille pour les intérêts du Canada en matière de défense et de sécurité. Le Canada possède une histoire riche et remarquable au chapitre de la promotion de la paix et de la sécurité internationales et, à ces égards, il a appuyé des programmes qui ont favorisé les objectifs de sa politique de défense et de sa politique étrangère. Pourtant, l'avenir promet des défis encore plus nombreux. Le contexte actuel de la paix et de la sécurité internationales est en mutation; c'est un environnement où les acteurs transnationaux non étatiques, l'instabilité politique dans des pays lointains, l'accroissement du nombre de réfugiés et des personnes déplacées dans leur propre pays ainsi que les catastrophes naturelles et d'origine humaine ont des conséquences énormes pour la sécurité des Canadiens et des Canadiennes.

Je sais que cet examen de la politique de défense portera sur les trois rôles clés des Forces armées canadiennes, mais ma contribution mettra l'accent sur le rôle de notre pays dans le contexte de la paix et de la sécurité internationales. En me fondant sur mon expérience de la diplomatie de défense et sur mes recherches actuelles sur les expériences militaires et sur les transitions identitaires lors des déploiements faits pour soutenir la paix, j'espère formuler quelques idées sur les contributions des FAC aux opérations de paix et à la prévention des conflits. J'expose brièvement ci-après quelques points que je développerai davantage à l'occasion de la table ronde à venir. Les points que j'aborde se rapportent à la principale question n° 4 énoncée dans le Document de consultation publique sur l'Examen de la politique de défense (2016). Toutefois, mes propositions touchent aussi diverses autres questions clés. Par exemple, j'y fais allusion à la taille, à la structure et à la composition des FAC, à l'interopérabilité, au soutien et à des capacités complètes plutôt que spécialisées.

- Principale question n° 4 : « **Quelle forme la contribution des FAC aux opérations de soutien de la paix devrait-elle prendre? Les FAC pourraient-elles jouer un rôle de prévention des conflits plutôt que d'intervenir après l'éclatement de ceux-ci?** » Comme le Canada s'implique et milite depuis longtemps pour résoudre des dilemmes en matière de sécurité internationale (les opérations de maintien de la paix, la plate-forme de la sécurité humaine et la CISE ne sont que des exemples), il est on ne peut mieux placé pour diriger une refonte du concept du soutien de la paix. La participation du Canada aux opérations militaires doit être mesurée et réfléchie et elle doit comporter un recours crédible à la force pour atteindre le but militaire. Néanmoins, notre pays doit continuer à renforcer les capacités de soutien de la paix internationale en adoptant une stratégie plus large d'aide à l'instruction militaire en faveur des pays en développement qui fournissent maintenant la majorité des forces internationales de maintien de la paix. Au lieu de se contenter de « revenir » au maintien de la paix, le Canada peut, je crois, jouer un rôle considérable en aidant à prévenir les conflits avant qu'ils n'éclatent, et ce, en concentrant ses efforts sur le développement et l'encadrement de militaires professionnels qui seront des experts et des agents habilitants aptes à contribuer sensiblement à l'édification de la paix et de la stabilité internationales. **Le renforcement des capacités des forces armées doit figurer parmi les priorités en tant qu'élément « spécialisé » des contributions des FAC à la paix et à la sécurité internationales, contributions qui sont apportées par le biais des réformes de la DOMP et d'un programme canadien élargi d'instruction et de coopération militaires (PICM).** Cette approche permet au Canada de contribuer davantage à la paix et à la sécurité internationales, tout en appuyant les priorités relatives à la défense et à la sécurité nationales et en développant les ressources des FAC.

- **Accroître les contributions des FAC à la paix et à la stabilité internationales** : Mes recherches montrent que ce ne sont pas seulement les composantes éprouvées au combat des programmes d'instruction organisés qui contribuent au professionnalisme des militaires canadiens. L'ensemble du contexte socio-politique canadien caractérisé par la diversité, le multiculturalisme et le respect des droits de la personne imprègne le soldat canadien, dont c'est l'éthos même. D'aucuns pensent par ailleurs que l'intégration de réservistes plus nombreux dans les missions de soutien de la paix pourrait aider à accroître les possibilités d'interactions entre les militaires et les populations locales au profit de la consolidation de la paix. Ensemble, ces facteurs favorisent, face aux conflits, une amélioration des attitudes et des comportements, ce qui donne lieu à de meilleurs résultats militaires au chapitre du soutien de la paix, y compris une amélioration des relations interpersonnelles avec les populations locales, une collecte de renseignements plus efficace et la capacité d'élaborer des stratégies pour *gagner la paix*. Les FAC peuvent jouer un rôle intégrant en définissant des exigences relatives à l'interopérabilité qui répondent aux normes positives de la consolidation de la paix.

**Recommandation** : Le gouvernement du Canada devrait en priorité renforcer les capacités des forces armées à titre d'élément clé de sa contribution accrue à la paix et à la stabilité internationales. Il pourrait faciliter cela en augmentant sa contribution internationale par l'intermédiaire de la DICM et du PICM et en réclamant d'autres réformes de l'appareil onusien du maintien de la paix. Je propose que le PICM et la direction qui l'administre reçoivent un mandat plus large et des fonds accrus pour rendre possible simultanément une portée bilatérale et multilatérale.

- Au niveau bilatéral : (1) revoir les critères d'adhésion au PICM; (2) élargir la portée de l'instruction au Canada pour que des militaires d'un plus grand nombre de grades y aient accès; (3) intégrer dans les cours propres au PICM l'acquisition de compétences en règlement des conflits, par exemple en éthique de la défense et dans les domaines de la négociation, des droits de la personne et du règlement des différends.
  - Au niveau multilatéral : (1) collaborer de près avec la DOMP et le Conseil de sécurité de l'ONU pour intégrer les normes d'instruction des FAC dans les critères d'interopérabilité des troupes; (2) poursuivre la réforme du régime onusien de maintien de la paix en amorçant une réforme du secteur de la sécurité (RSS) en tant qu'outil de prévention des conflits (à l'heure actuelle, on s'en sert plutôt comme d'un outil de reconstruction après les conflits); (3) accroître les ressources affectées à l'instruction, au mentorat et à la consultation dans le cadre de la DOMP et de la RSS.
- **Considérations relatives aux outils/ressources** : Le soldat professionnel doit être la ressource par excellence pour renforcer la sécurité et la stabilité. Une approche globale axée sur l'évaluation des risques pour la défense et la sécurité et des probabilités de situations d'urgence/catastrophes permettrait de profiter de la multifonctionnalité des ressources militaires et ferait complément à l'investissement dans l'instruction des FAC. Le gouvernement du Canada doit maintenir la multifonctionnalité et faire fond sur les capacités de ses ressources comme je l'explique ci-après :
    - **Le soldat multifonctionnel prêt au combat** : L'outil privilégié devrait être le soldat bien entraîné, muni des ressources voulues et doté d'une bonne gamme d'atouts éthiques, sociaux et intellectuels<sup>1</sup>. Des forces armées bien équipées constituent un prolongement efficace de la politique étrangère de n'importe quel gouvernement. Cela comprend les unités de la force régulière et de la réserve. Les constatations préliminaires issues de mes

<sup>1</sup> J'utilise le mot « soldat » pour désigner les militaires de tous les grades et dans toutes les armes des FAC.

propres recherches sur les expériences militaires dans le contexte des opérations de soutien de la paix portent à croire que le réserviste (ou le soldat à temps partiel) peut apporter des compétences supplémentaires susceptibles de favoriser la réussite des efforts de consolidation de la paix et de stabilisation outre-mer. **Recommandations** : (1) examiner la possibilité d'intégrer plus de compétences des réservistes dans les missions de soutien de la paix menées par les coalitions, les alliances et l'ONU; (2) continuer à parfaire le leadership, l'éthique de la défense et les capacités intellectuelles des FAC parallèlement à un robuste entraînement au combat.

- **Ressources multifonctionnelles de la défense** : La force polyvalente et apte au combat correspond à un concept important. Le secours aux sinistrés ne constitue qu'un volet du rôle humanisant que l'organisation militaire joue quand elle se porte à l'aide des autorités civiles. Souvent, ce sont les mêmes ressources que celles utilisées au combat qui servent à fournir des secours en cas de catastrophe : unités du génie, transport de troupes, sauvetage, lutte contre l'incendie, coordination des secours, etc. Le gouvernement du Canada et les FAC doivent conserver une approche globale pour évaluer les risques et les capacités d'intervention. **Recommandation** : En matière d'instruction et d'acquisition de ressources, les FAC doivent mettre l'accent sur une approche tous risques qu'elles pourront adapter aux rôles que sont la défense nationale, la protection de la sécurité et l'aide aux autorités civiles.

Patlee Creary  
Candidate au doctorat – Études sur la paix et les conflits  
Université du Manitoba